

Nombre de syndics en exercice	: 10+4
Nombre de présents ou représentés	: 10+1
Pour	: 05
Contre	: 00
Abstention	: 05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT
Séance du 16 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 08h30, le syndicat du Canal de Gap est assemblé en session ordinaire au siège de l'ASA après convocation légale, sous la présidence de M. Robert NEBON, Président

Etaient présents : Claude NEBON, Rémi QUEYREL, René EYMERY, Jean Pierre MARTIN, Nathalie BAILLE, Jérôme AMOURIQ, Christel GAGLIARDO, Gaël PASCAL, Jean François TOURRES, Jérôme VALLANTIN (Suppléant),

Etaient absents et excusés : Joël REYNIER (suppléant), Robert BONNENFANT (Suppléant),

Assistaient sans voix délibérante : De TRUCHIS Vincent (Directeur), CHAIX Richard (Responsable Administratif et Financier),

Secrétaire de séance : Jean François TOURRES,

Objet : Election du Président et du Vice-Président.

Sous la présidence du membre le plus âgé, Monsieur ROBERT NEBON, il est procédé au vote à main levée pour l'élection du Président et les résultats sont enregistrés :

M. Robert NEBON est élu Président (5 voix pour et 5 voix abstention)

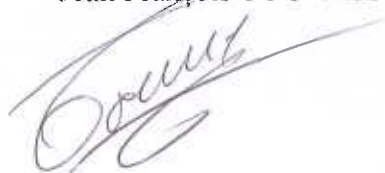
Il est ensuite procédé à l'élection du Vice-Président.

M. Claude NEBON est élu Vice-Président (9 voix pour et 1 voix abstention)

Ainsi fait et délibéré à Gap, les jours, mois et an que dessus.

Une feuille d'émargement signée des membres présents est annexée au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance
Jean François TOURRES



Commission Syndicale du 16 avril 2025

Certifiée et rendue exécutoire,
Le syndic doyen d'âge
Robert NEBON

